

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

CHIMAY						
5 catégories de locataires						
A - Mouvements associatifs locaux						
B - Particuliers de l'entité						
C - Particuliers hors entité						
D - Ecoles, sapeurs-pompiers, 3 X 20 , associations patriotiques et jubilaires						
E - Mouvements associatifs hors entité						
Tarifs :	Soupers			Cafés	Apéro	Autres activités sans but lucratif
	Soirées dansantes			d'enterr.	mariage	(jeux de cartes, ...)
	Activités à but lucratif					
	Bourlers	Forges	Autres salles			
A - 1 ^{ère} occupation	75	87	62	75	75	Forfait énergie
2 ^{ème} occupation	125	137	110			
3 ^{ème} occupation	248	273	220			
B - 1 ^{ère} occupation	150	175	125	75	75	75
2 ^{ème} et +	300	350	250			
C - 1 ^{ère} occupation	300	350	250	125	125	125
2 ^{ème} et +	600	700	500			
D. Forfait « énergie » qui sera déterminé d'après superficie du local occupé (m ² x forfait à déterminer par le Collège en fonction du prix de l'énergie)						
E - 1 ^{ère} occupation	300	350	250	125	125	125
2 ^{ème} et +	600	700	500			
Caution :	250	250	250	125	125	125
Indemnité de dédit : 35 €						

Le Collège échevinal pourra, de façon ponctuelle et après analyse des différents éléments de la demande, accorder une exonération totale ou partielle du paiement de la location.